

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué 2022/2969(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<p>Certaines catégories d'animaux et de biens exemptées des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers, des contrôles spécifiques des bagages personnels des passagers et de petits envois de biens expédiés à des personnes physiques, qui ne sont pas destinés à être mis sur le marché. Rectification de certaines versions linguistiques de l'annexe III</p> <p>Complétant 2013/0140(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire</p> <p>3.10.10 Alimentation, législation alimentaire</p> <p>6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce</p>	

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2022)08349	23/11/2022	EC